

p.2 Édito  
La CCHVO  
dit au revoir  
à son Président

p.3 6<sup>e</sup> Foulées  
du Haut Val  
d'Oise

### 8<sup>e</sup> Salon intercommunal des Talents Locaux

p.4-5 Développement  
économique

p.6 Interco  
Dépôt et brûlage  
des déchets  
Fourrière  
animalière  
du Val d'Oise

p.7 A savoir  
Mours, ville  
pionnière

p.8 Agenda  
du territoire

# Salon Intercommunal des Talents Locaux

**DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2012**  
**BEAUMONT-SUR-OISE**

Salle Léo Lagrange de 10 heures à 17 heures



Dessin • Peinture • Sculpture  
Ferronnerie d'Art  
Céramique  
Ébénisterie  
Mode • Déco  
Bijoux  
Poésie  
Écriture  
etc.



**E N T R É E L I B R E E**  
**ÉVÈNEMENT ARTISTIQUE ! AVIS AUX CRÉATEURS ET AMATEURS**

Madame,  
Mademoiselle, Monsieur,



Lors de sa séance du 11 mai 2012, le Conseil Communautaire m'a confié la charge de présider la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise suite à la démission de Monsieur René Barbier.

Premier vice-président à ses côtés depuis la création de la Communauté de Communes en 2005, j'en connais tous les enjeux et tous les projets. C'est dans la continuité de René Barbier que j'œuvrerai pour que le travail accompli avec le consensus de tous les élus jusqu'à ce jour perdure.

Notre Contrat de territoire s'articule autour de trois axes majeurs :

- La nouvelle piscine intercommunale
- L'aménagement des berges de l'Oise à Beaumont et Persan
- La Maison du Haut Val d'Oise

Mais ce contrat doit être mis à jour avec l'arrivée de Champagne-sur-Oise dans notre communauté. Il convient également de revoir les éléments financiers en fonction des possibilités de notre collectivité.

Nous devons aider le développement économique de notre territoire pour qu'à terme, ce dernier soit créateur d'emplois pour nos communes. Il s'agit pour nous d'orienter nos actions vers :

- Le soutien et développement de la plateforme multimodale de Bruyères-sur-Oise
- Le soutien à la nouvelle zone d'activités de Persan et Champagne-sur-Oise
- La réhabilitation des locaux vacants des anciennes zones d'activités
- Le soutien au commerce grâce à l'attribution de subventions de l'État, de la CCHVO et des communes
- Le développement de la couverture numérique haut débit du territoire
- Le déploiement du cercle d'action de la MDEI du Haut Val d'Oise aux territoires voisins

La préservation de notre environnement via la création d'espaces naturels sensibles fait partie de nos objectifs.

La Communauté de Communes a de grands projets pour le Haut Val d'Oise. Avec l'aide de tous, nous aspirons à développer un territoire des plus attractifs pour l'ensemble de nos populations.

Yves Ollivier  
Président de la Communauté de Communes  
du Haut Val d'Oise  
Maire de Bernes-sur-Oise

## La CCHVO dit au revoir à son Président

**René Barbier, Président de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise de janvier 2005 à avril 2012, nous a quittés, emporté par la maladie.**

**De 2002 à 2004, il aura été la cheville ouvrière du consensus qui a permis notre union autour de compétences partagées.**

Au départ, nous étions huit maires à mener cette discussion, Ronquerolles, faute de continuité territoriale et Champagne-sur-Oise, qui avait parallèlement intégré la Communauté de Communes de l'Isle-Adam, n'avaient pu faire partie de cette aventure.

René Barbier avait alors œuvré de toute sa volonté pour que ces deux communes puissent rejoindre la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise, afin que nous soyons enfin tous **«Unis pour aller plus loin»**.

Il a toujours souhaité que le consentement mutuel soit la règle pour toute décision et tout projet de notre communauté, ce qui, aujourd'hui, est la résolution de tous les élus.

Fortement impliqué en matière de développement économique, il avait particulièrement à cœur le projet de la plateforme multimodale de Bruyères-sur-Oise... ce qui ne laissait pas en reste les autres zones du territoire ! Il puisait toute sa motivation dans le développement économique du Haut Val d'Oise afin de voir accrue l'attractivité de l'ensemble du territoire.

Il y eut des périodes difficiles à la CCHVO, mais celles-ci n'ont jamais entamé sa détermination de voir évoluer notre communauté : la création de la Maison de l'Emploi du Haut Val d'Oise, du poste de Manager de Ville, la mise en place du réseau de transports, etc. en sont autant de preuves.

Passionné de sports et autrefois footballeur de bon niveau, il est à l'initiative du Contrat de Territoire qui prévoyait la création de nouvelles structures.

C'est avec une totale implication qu'il a veillé au bon déroulement de l'intégration de la piscine intercommunale à la Communauté de Communes.

Grâce à lui, au travail des élus et du personnel qui l'ont accompagné durant toutes ces années, l'héritage que nous laisse René Barbier est important et de qualité.

**René, nous ne t'oublierons jamais et nous ferons honneur aux actions que tu avais engagées.**

## Les 6<sup>èmes</sup> Foulées du Haut Val d'Oise

Le 03 Juin dernier, le Haut Val d'Oise s'animait autour de la 6<sup>ème</sup> édition de ses Foulées.



*La course, inscrite au Challenge Départemental, gagne chaque année en popularité. Ce ne sont pas moins de 156 participants, dont 52 femmes, qui ont rejoint sa ligne de départ à Mours. Intergénérationnelle, elle a rassemblé des coureurs de tous les âges.*

Malgré des conditions météorologiques a priori défavorables, les coureurs ne se sont pas laissés décourager et ont offert un beau spectacle à tous ceux qui s'étaient déplacés pour l'occasion. Cette année encore, 120 bénévoles ont prêté main forte à l'organisation de cette édition. A ce titre, la

CCHVO leur adresse ses plus chaleureux remerciements. Si votre satisfaction reste notre principale motivation, la CCHVO est heureuse d'avoir su répondre à vos attentes une fois encore. Nos félicitations vont à tous les participants des Foulées 2012.

**Bravo à Mathias Stimolo qui, à 20 ans seulement, devient le plus jeune vainqueur des Foulées et fait la fierté de son club, le Cc Taverny.**

## Le Salon Intercommunal des Talents Locaux 2012

Chaque année, la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise est ravie d'organiser le Salon Intercommunal des Talents Locaux.

*C'est une occasion unique pour les artistes et artisans amateurs du territoire de faire découvrir leurs travaux et autres pièces originales aux habitants de la Communauté de Communes et d'ailleurs.*

Après une 7<sup>ème</sup> édition au cœur de Bruyères-sur-Oise, c'est au tour de Beaumont-sur-Oise de les accueillir.

Ces derniers pourront à nouveau concourir afin de remporter le Prix du Public ou le Prix du Jury.

### Informations pratiques

Dimanche 18 Novembre 2012 De 10h à 17h  
Salle Léo Lagrange Rue Léon Godin,  
BEAUMONT-SUR-OISE - **Entrée libre**

Peintures, sculptures, poteries, broderies ou ferronneries, qui saura s'attirer les faveurs des jurés ?

**8<sup>ÈME</sup> SALON INTERCOMMUNAL DES TALENTS LOCAUX**  
N'hésitez pas à venir nombreux



# développement économique

## Bienvenue !

Les équipes de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise sont très heureuses d'accueillir les nouveaux commerçants qui ont choisi de s'installer sur notre beau territoire.

*Nous leur souhaitons la bienvenue et réussite !*

## Des outils pour renforcer l'attractivité des villes



### La Charte, véritable référence pour le progrès de nos commerces

*Composée de recommandations et prescriptions pour les devantures et les enseignes, elle vise à harmoniser le visuel des linéaires commerciaux selon les types de bâti et les éléments qui les constituent.*

Ainsi, elle permet de :

- Dessiner et concevoir sa devanture en respect de l'architecture de l'immeuble
- Choisir les couleurs et matériaux sur la base d'un nuancier
- Sélectionner les éléments à privilégier lors de l'installation : stores, éclairage, grilles, etc.
- Définir la configuration et la position des enseignes.

Destinée aux commerçants, enseignants, architectes, promoteurs ou tout autre partenaire, la Charte synthétise en une trentaine de pages pédagogiques les moyens et bons procédés nécessaires à la réussite de leur devanture.

Son application est aujourd'hui requise pour toute demande de devanture ou d'enseigne et les communes ont le choix d'intégrer ses prescriptions à leurs Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) respectifs, faisant de celles-ci des éléments réglementaires.

*Une plaquette de présentation spécifique au commerce a également vu le jour.*

L'objectif de ce nouvel outil est d'attirer les porteurs de projets commerciaux.



Suivre ces prescriptions, c'est non seulement embellir notre environnement, mais c'est aussi rendre nos commerces et boutiques plus attractifs pour contribuer au développement économique de notre territoire.

## Bourse des locaux



Depuis mars 2010, la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise a mis en place, via son site internet, son service de «Bourse aux locaux vacants du commerce».

*Totalement interactive, elle permet aux commerçants d'orienter leurs recherches lorsqu'ils prospectent en vue d'un achat ou d'une location. Cet outil gratuit sert à géolocaliser tous les locaux disponibles du Haut Val d'Oise, caractéristiques techniques incluses (prix, superficie, etc.).*

Parce que c'est un outil innovant et gratuit, notre Bourse est devenue une référence nationale : en 2012, quelques collectivités locales s'en sont inspirées telles que Orléans, Bayonne, Agen, Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuveois.

**Vous pouvez consulter la Bourse des locaux vacants du commerce dès maintenant sur le site Internet de la CCHVO : [www.cc-hautvaldoise.fr](http://www.cc-hautvaldoise.fr) dans la rubrique Economie – Les commerces**

# Etude sur le Centre-ville de Beaumont

Commandée par la Commune de Beaumont et mise en œuvre par la CCHVO, une étude, sur l'aménagement et l'attractivité du centre-ville de Beaumont a été réalisée. Ce sont les étudiants du Master 2 TLTE «Transport, Logistique, Territoires et Environnement» qui se sont saisis du dossier afin de mener à bien cette étude. Elle aborde plus précisément les axes de la planification urbaine, du partage de l'espace public, de la signalétique, de l'urbanité et de l'identité.

Les résultats seront présentés aux commerçants de Beaumont au cours du second semestre 2012. Ce sera pour eux l'occasion de partager leurs impressions et de mener une réflexion sur de possibles améliorations.



Haut Val d'Oise  
Communauté de Communes

## Des outils pour renforcer l'attractivité des commerçants

### L'Association des Commerçants du Haut Val d'Oise

Notre environnement commercial évolue sans cesse et pour y faire face, nous avons besoin de structures référentes et fédératrices. C'est dans cet esprit de communauté et de mutualisation qu'est née l'Association des Commerçants du Haut Val d'Oise, avec le soutien de la CCHVO.

Aujourd'hui, l'ensemble des commerçants du territoire peut y adhérer.

Au programme pour 2012-2013 :

- Distribution de 12 000 brochures promotionnelles,
- Le Printemps du commerce 2013 (Quinzaine commerciale départementale),
- Soutien lors des commissions FISAC,
- Un accès au site de l'association avec des promotions en ligne,
- De nombreux documents à télécharger,
- Des conseils juridiques,
- Une mise en relation avec les élus, chambres consulaires, etc.

Pour la plupart, ces actions seront proposées gratuitement aux commerçants, leur offrant la possibilité d'être mieux valorisé sur le territoire.

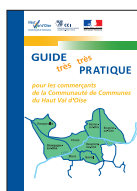
**Par ailleurs, grâce à l'ACHVO, la Maison du commerce de Beaumont peut à nouveau ouvrir ses portes. Souhaitant faire de ce lieu le cœur du développement commercial du Haut Val d'Oise, l'ACHVO a installé ses bureaux dans les locaux de la Maison du Commerce.**

A la faveur de cette réouverture, un emploi a été créé à l'initiative de la CCHVO et de la Maison de l'Emploi de l'Initiative Economique (MDEIE). M<sup>me</sup> Bila, résidente du Haut Val d'Oise, travaille en étroite collaboration avec le Manager de Ville de la CCHVO et le Président de l'ACHVO afin de garantir l'animation et l'administration de la structure. Elle aura également pour mission de proposer de nouveaux services aux consommateurs et commerçants du Haut Val d'Oise.

Plus d'infos : [www.achvo.jimbo.com](http://www.achvo.jimbo.com) / [achvo95@gmail.com](mailto:achvo95@gmail.com)

## Guide très pratique, des réponses ciblées pour les commerçants

La Communauté de Communes du Haut Val d'Oise, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la classe de terminale mercatique du Lycée Evariste Galois et l'association culturelle ASCAT a conçu un guide pratique à destination des commerçants, qui répond de manière concrète à des thématiques telles que :



- Le merchandising
- La rénovation d'une devanture
- La communication via internet
- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

- La création d'une base de données clients
- Des informations sur la Contribution Economique Territoriale (ancienne Taxe professionnelle)

Distribué à l'ensemble des commerçants du territoire en tant qu'appui à leurs démarches et interrogations, il est présenté sous la forme d'un classeur et se veut évolutif. Il sera mis à jour régulièrement et en téléchargement via le site internet de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise :

[www.cc-hautvaldoise.fr](http://www.cc-hautvaldoise.fr) (rubrique Commerce).

### N'hésitez pas à vous renseigner

#### Président :

Gérard Vatrin  
Pharmacie de la Gare  
64 avenue Gaston Vermeire  
95340 Persan  
01 34 70 04 79  
[gerard-vatrין@orange.fr](mailto:gerard-vatrין@orange.fr)

#### Trésorier :

Michel Rosenstauch  
Magasin Tendances  
207 avenue J. Vogt  
95340 Persan  
01 30 34 67 70  
[tendances.decoration@free.fr](mailto:tendances.decoration@free.fr)

#### Référents :

##### Persan :

Guillaume Vaudou  
Pharmacie des Arcades  
et du Marché  
Les Arcades, avenue J. Vogt  
95340 Persan  
01 30 34 61 20  
[guillaume@phvaudou.com](mailto:guillaume@phvaudou.com)

##### Beaumont-sur-Oise :

Didier Fourcroix - AXA  
7 rue Nationale  
95260 Beaumont-sur-Oise  
01 34 70 02 81  
[agence2.boudevillefourcroix@axa.fr](mailto:agence2.boudevillefourcroix@axa.fr)

##### Champagne-sur-Oise :

Lahcen Agnau - Votre Marché  
12 rue Jules Picard  
95660 Champagne-sur-Oise  
01 34 70 16 65  
[adag@orange.fr](mailto:adag@orange.fr)

##### Maison du Commerce

Place du Château  
95260 Beaumont-sur-Oise  
Du mardi au Samedi, de 9h à 13h



## Dépôt et brûlage des déchets : rappel

**Les dépôts sauvages d'ordures comme le brûlage des déchets à l'air libre sont interdits**

*La Communauté de Communes rappelle à l'ensemble de ses habitants que le dépôt sauvage des déchets tout comme le brûlage à l'air libre de ces derniers sont des pratiques interdites par la loi. Les contrevenants s'exposent à des sanctions pécuniaires prévues par les articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal et l'article 165 du Règlement Sanitaire Départemental que la CCHVO vous invite à consulter via le site [www.val-doise.gouv.fr](http://www.val-doise.gouv.fr)*

**Les déchets ne peuvent être abandonnés dans des lieux publics ou privés qui n'aient été désignés à cet effet auparavant par les autorités compétentes. Nous vous rappelons que le dépôt des ordures à la déchetterie est gratuit pour les particuliers (jusqu'à 500 kg par jour).**

De surcroît, l'élimination de tous les déchets par incinération et quelle que soit la nature desdits déchets, doit être effectuée par un établissement agréé et respectant les normes environnementales établies pour le soin de tous.

*Les dérogations à ce sujet n'interviennent que dans le cas où il n'y aurait aucun autre moyen de traiter les déchets. Elles ne sont accordées que par le Préfet d'après une proposition de l'autorité sanitaire et seulement après avis du Conseil Départemental d'Hygiène.*

Tableau des amendes contraventionnelles	
Classe	Montant maximum
1 <sup>ère</sup> classe	38 €
2 <sup>ème</sup> classe	150 €
3 <sup>ème</sup> classe	450 €
4 <sup>ème</sup> classe	750 €
5 <sup>ème</sup> classe	1500 € (3000 € maximum en cas de récidive)

Les tarifs déchets pour les professionnels	
Artisans, commerçants et professionnels du syndicat TRI-OR	
Déchets	Selon tonnage*
Terre / gravats	25 € / tranche de 500 Kg
Encombrants	45 € / tranche de 500 Kg
Déchets végétaux	30 € / tranche de 500 Kg
Cartons	10 €
D.M.S*	3 € / kg

## Le Val d'Oise a sa fourrière !

**En 2005, le Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (SMGFAVO) voyait le jour et donnait le point de départ de la mutualisation du coût des services d'accueil des animaux errants ou abandonnés. Il répondait ainsi aux obligations légales définies par le code rural.**

**La structure construite par le Conseil Général du Val d'Oise et mise à disposition du SMGFAVO sera gérée dorénavant par la Société Protectrice des Animaux (SPA) au terme d'une procédure de marché public.**

Ce nouvel espace d'accueil représente une surface de 170m<sup>2</sup> pour les locaux administratifs et 770m<sup>2</sup> destinés à l'accueil de 49 chiens et 30 chats.

En plus, il a été prévu une zone de quarantaine de même que 6 places dédiées aux Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC, tels que les singes, les serpents, ou les oiseaux...).

### La fourrière du Val d'Oise vous accueille

Lieu-dit «Fosse Imbert» - RD 924  
95820 Bruyères-sur-Oise  
01.30.28.43.13 / 01.30.28.84.70

Du Lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h  
Le samedi de 9h à 13h et 14h à 18h - Le dimanche de 9h à 14h

### Les repris propriétaires s'effectuent :

Du lundi au vendredi de 10h30 à 13h et de 14h à 17h  
Le samedi de 10h30 à 13h et de 14h à 18h  
Le dimanche de 10h30 à 14h

### Rappel : Les cas de mise en fourrière !

- Un animal susceptible de représenter un danger pour les personnes et animaux domestiques ou dont le propriétaire n'a pas exécuté les mesures prescrites pour prévenir tout risque
- Lorsque les détenteurs de chiens dangereux ou de chiens mordeurs ne satisfont pas aux obligations réglementaires
- En cas d'urgence pour les animaux placés dans des conditions d'insalubrité
- Tout chien retrouvé en état de divagation (hors chasse, sans surveillance de son propriétaire et à plus de 100 m de ce dernier.)
- Tout chien livré à son instinct et dont le propriétaire n'a pas tout entrepris pour le récupérer)
- Tout chat retrouvé en état de divagation (non identifié et retrouvé à plus de 200 m d'habitations ou à plus de 1000m du domicile de son propriétaire, sans surveillance immédiate de ce dernier.)
- Tout chat dont le propriétaire est inconnu, saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui).

### Sur une année :

- 1200 chiens sont accueillis en fourrière et 50% d'entre eux sont repris par leurs propriétaires
- 900 chats sont accueillis en fourrière et 10% d'entre eux sont repris par leurs propriétaires

## Mours – Ville pionnière avec GRDF

**Le 13 Septembre dernier, Mours est devenue une ville pionnière ! En effet, elle est la première ville de France à bénéficier du «Tube intelligent» développé par GRDF en partenariat avec GDF-Suez et RYB Industrie.**



Grâce à son système de puce électronique innovant, ELIOT® (pour Equipement de Localisation et d'Identification des Ouvrages en Terre) sera toujours en mesure de géolocaliser les réseaux enterrés avec une précision de l'ordre du centimètre.

Un atout incontestable en cas de fuite de gaz, nous assure Olivier Seon, Responsable de la division Industrie chez RYB.

Cette technologie s'appuie sur des savoir-faire qui ont déjà conquis notre quotidien (ex. les antivol dans nos grandes surfaces).

Bientôt, elle devrait être étendue à toutes les constructions à venir sur l'ensemble du territoire national. Les anciens réseaux, quant à eux, s'en verront équipés lors de grands chantiers de rénovation, car d'ici à 2019, ELIOT® devrait devenir une obligation à toutes les constructions.

## La Maison de la Justice et du Droit

**Vous avez besoin d'aide ou d'un soutien juridique ? La Maison de la Justice et du Droit vous ouvre ses portes.**

- Les délégués au défenseur des droits peuvent vous conseiller lorsque vous rencontrez des difficultés dans vos démarches avec une administration ou un service public. Ils sont également à vos côtés si vous pensez être victime de discrimination (en raison de l'origine, l'âge, le sexe, la religion ou un handicap).
- Si vous connaissez des tensions dans votre famille ou dans votre couple, nos médiateurs peuvent vous aider à renouer le dialogue.
- Nos éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse peuvent faire le suivi de tout mineur faisant l'objet d'une décision de justice.

### Ce qui a changé :

- Les formulaires de demande d'aide juridictionnelle sont toujours disponibles à la MJD, mais nos collaborateurs ne sont plus autorisés à les remplir. Vous pouvez retirer ces formulaires à la MJD et demander les services d'un écrivain public indépendant afin de les remplir avec vous.
- Depuis le 20 janvier 2012, les constats d'accord dressés à la MJD par Robert de Clercq, Conciliateur de Justice, seront envoyés au greffe du Tribunal d'Instance compétent. Les parties signataires pourront demander leur homologation par le tribunal par la suite.

**Plus d'infos : Colette Lauret et Cédric Bertin**  
**Maison de la Justice et du Droit**  
**82 avenue Gaston Vermeire. 95340 PERSAN**  
**Tél.: 01 39 37 08 74 / Fax: 01 30 28 52 99**  
[mjd-persan@justice.fr](mailto:mjd-persan@justice.fr)

## L'Urba et Vous

**Nathalie Levieux et Karine Hautin répondent à vos questions :**

- au téléphone : 01 39 37 59 72 et 01 39 37 59 71
- par mail : [urba2@cchvo.com](mailto:urba2@cchvo.com) et [administration@cchvo.com](mailto:administration@cchvo.com)
- ou sur rendez-vous dans les locaux de la CCHVO

**Elles sont disponibles les :**

- **lundis et mardis de 8h30 à 12h**
- **et de 13h30 à 16h30**
- **mercredis de 8h30 à 12h**

Et une fois par mois, elles vous reçoivent en soirée lors des Nocturnes de l'Urbanisme de 17h30 à 19h30.

**Les prochaines Nocturnes de l'Urbanisme**

- Le 16 Novembre 2012
- Le 14 Décembre 2012
- Le 18 Janvier 2013
- Le 15 Février 2013
- Le 12 Avril 2013

**Vous pouvez télécharger directement vos imprimés via le site Internet de la Communauté de Communes [www.cc-hautvaldoise.fr](http://www.cc-hautvaldoise.fr) rubrique Urbanisme/Habitat.**

## La Carte Intercommunale

La Carte Intercommunale est disponible et **GRATUITE** pour les habitants des 8 communes de la CCHVO. Vous pouvez retirer la vôtre à l'accueil de votre mairie, de la piscine intercommunale et du parking intercommunal. Pour cela, présentez une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une photo.

**Cette carte vous permet de bénéficier de tarifs avantageux**

- ▶ à la piscine intercommunale de Beaumont-sur-Oise
- ▶ à l'école de musique de Persan
- ▶ au cinéma Le Palace de Beaumont-sur-Oise
- ▶ au parking intercommunal de la Gare SNCF de Persan-Beaumont



Ci-dessus, la carte intercommunale (taille réelle : 54x84 mm)

## Sortir en Novembre

### BEAUMONT-SUR-OISE

- **09/11 à 20h45** : Concert du Collectif Métissé – Salle Léo Lagrange
- **24/11 à 18h** : Théâtre d'ombre «L'Etoile de Noël» - Contact : Bibliothèque
- **25/11 de 7h à 17h** : Salon du jouet ancien – Contact : Municipalité

### BERNES-SUR-OISE

- **17/11** : Concours de Belotte à la Salle des Fêtes – Contact : Loisirs Plus

### CHAMPAGNE-SUR-OISE

- **18/11** : Brocante du Tennis Club Champenois (Centre ville, parc municipal et CCS)
- **25/11 au 02/12** : 42<sup>ème</sup> Salon de peinture et de sculpture (CCS – Parc Municipal)

### MOURS

- **17/11** : le Loto d'automne, Salle Robert Alezier – Contact : Comité des fêtes
- **25/11** : Bourse aux vêtements et aux jouets – Salle Robert Alezier
- **29/11** : Marché de Noël, devant la Salle Robert Alezier – Contact : CCAS et la Municipalité

### NOINTEL

- **03/11** : Halloween – Contact : APEN
- **11/11** : Cérémonie – Contact : Municipalité
- **16/11** : Beaujolais – Contact : Municipalité
- **18/11** : Belote – Contact : Comité des Fêtes

### PERSAN

- **Entre le 09/11 et le 16/12** : l'Ecole du Spectateur (session 1) – Contact : MJC
- **10/11 à 10h30** : Petits contes pour les tous petits – Contact : Médiathèque
- **14/11 à 17h** : Roland, la vérité du vainqueur (théâtre d'ombre et de papier) – Contact : MJC
- **16/11 à 20h30** : Le Roman de Renart (théâtre musical) – Contact : Médiathèque
- **17/11 de 10h à 12h** : «Peut-on apprendre à bien vieillir ?» (Atelier philosophique) – Contact : Médiathèque
- **20/11 à 20h** : De Cologne à Sibiu, une histoire transylvaine – Contact : Conservatoire
- **21/11 à 10h30** : Mia et Migou (cinéma pour les enfants) – Contact : MJC
- **24/11 à 18h** : La légende du cocotier (spectacle familial) – Contact : Médiathèque
- **30/11 à 18h** : Rencontre entre musiciens amateurs et amateurs de musique – Contact : Conservatoire

### RONQUEROLLES :

- **01/11 à 9h30** : Messe de la Toussaint, Eglise Saint Georges

## Sortir en Décembre

### BEAUMONT-SUR-OISE

- **15/12 à 17h** : «Noël au Château» - Contact : Municipalité

### CHAMPAGNE

- **01/12 à 9h** : Téléthon – centre ville
- **03/12 de 15h à 20h** : Collecte de sang – salle Scheurer
- **16/12 à 9h** : Marché de Noël – CCS

### NOINTEL

- **08/12** : Sortie de fin d'année – Contact : Comité des Fêtes
- **29/12** : Cyclocross – Contact : UMOB/Persan
- **31/12** : Réveillon de la Saint-Sylvestre – Contact : Comité des Fêtes

### PERSAN

- **05/12 à 18h** : Mini concert des élèves du Conservatoire – Contact : Conservatoire
- **07/12 à 19h30** : Mo Ilo (concert) – Contact : MJC
- **09/12 à 16h30** : Pois Chiche (spectacle pour enfants) – Contact : MJC
- **11/12 à 12h15** : Metismatic (Concert-sandwich) – Contact : Conservatoire
- **11/12 à 20h** : Metismatic (Concert) – Contact : Conservatoire
- **15/12 de 10h à 12h** : «Faut-il prendre des risques ?» (atelier philosophique) – Contact : Médiathèque
- **19/12 à 10h30** : La résidence (cinéma pour les enfants) – Contact : MJC
- **19/12 à 17h30** : Concert de Noël par les élèves du Conservatoire à l'Eglise Saint-Germain – Contact : Conservatoire



**Haut Val d'Oise**  
Communauté de Communes

Communauté de Communes du Haut Val d'Oise  
16, rue Nationale • 95260 Beaumont-sur-Oise • BP 80022  
Tél. : 01 39 37 59 70 - Fax : 01 39 37 94 14  
[www.cc-hautvaldoise.fr](http://www.cc-hautvaldoise.fr)

### N'oubliez pas !

La Lettre du Haut Val d'Oise est aussi disponible sur le site Internet de la CCHVO : [www.cc-hautvaldoise.fr](http://www.cc-hautvaldoise.fr)

En cas de non-distribution de la Lettre du Haut Val d'Oise, veuillez contacter Frédérique Canneval au 01 39 37 59 73.

